



# ACADÉMIE DES ARTS 2021-2022



- Rédaction : Ville de Thiais
- Photos : Ville de Thiais
- Impression : Fem Offset
- Édité à 400 exemplaires en août 2021, ce document est tenu à disposition tout au long de l'année scolaire 2021-2022

## ACADÉMIE DES ARTS

5 place du Général Leclerc  
94321 Thiais cedex

☎ 01 45 73 49 94

academie.arts@ville-thiais.fr

www.ville-thiais.fr

www.facebook.com/villedethiais

## Direction

Laurence DORÉ

## Secrétariat

Véronique MARTIN

Corinne PAOLILLO



## Dany BEUCHER

*1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
chargé des affaires culturelles,  
de l'Académie des arts,  
du jumelage et des relations  
avec les associations*



## L'art, vecteur d'émotion et d'épanouissement

Au cours de cette saison bousculée par la crise sanitaire et ces mois où il a été difficile d'accomplir nos missions de service public, au sein de l'Académie des arts, la plupart des cours ont dû être annulés. Je remercie toutefois Laurence Doré et l'équipe pédagogique de l'Académie des arts qui ont su adapter très vite leur manière d'enseigner certaines disciplines, quand cela était possible grâce aux nouvelles technologies, pour permettre au plus grand nombre de poursuivre leur apprentissage. Lors de la remise des prix de fin d'année, qui s'est déroulée fin juin, de très nombreux parents ont ainsi fait part de leur grande satisfaction à ce sujet. Ainsi que je l'ai proposé au vote du conseil municipal, comme ceux des autres prestations municipales, les tarifs de l'ensemble des cours pour cette nouvelle année ont été maintenus à leur niveau de la saison précédente.

Bien évidemment, nous avons suivi les recommandations et appliqué toutes les mesures sanitaires pour assurer un retour dans les meilleures conditions possibles : chacun doit pouvoir retrouver la joie à travers la discipline artistique qu'il affectionne : danse, musique, arts plastiques, art dramatique...

Avec Dany Beucher, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé des affaires culturelles et de l'Académie des arts, nous formons ainsi le vœu que la sérénité et l'épanouissement qui règnent au sein de l'Académie perdurent avec des cours en présentiel et les rendez-vous ponctuels et habituels avec le public, véritable vitrine du talent des artistes auprès des Thiaisais.

**Richard DELL'AGNOLA**

Maire de Thiais

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

# Inscriptions

uniquement sur rendez-vous  
pris en ligne préalablement

## Disciplines instrumentales et vocales

**CORDES** : **alto**, à partir de 6 ans • **harpe**, à partir de 6 ans • **violon**, à partir de 6 ans • **violoncelle**, à partir de 6 ans • **contrebasse**, à partir de 7 ans • **guitare accompagnement**, à partir de 8 ans • **guitare classique**, à partir de 8 ans • **guitare basse**, à partir de 11 ans • **guitare moderne et improvisation**, à partir de 11 ans

**BOIS** : **basson**, à partir de 6 ans • **flûte à bec**, à partir de 6 ans • **flûte traversière**, à partir de 6 ans • **haut-bois**, à partir de 6 ans • **clarinette**, à partir de 8 ans • **saxophone**, à partir de 8 ans

**CUIVRES** : **trompette**, à partir de 7-8 ans

**AUTRES DISCIPLINES** : **piano**, de 6 à 12 ans • **batterie-jazz-djembé**, à partir de 8 ans • **percussions**, à partir de 8 ans • **chant**, adolescents et adultes

## Activités artistiques

**ACTIVITÉS COLLECTIVES** : **ensembles, guitare, cordes, vents, jazz** • **chorale, mini-orchestre, orchestre symphonique, orchestre à cordes «grands débutants»**

**ÉTUDE DES INSTRUMENTS** : **initiation** : 1 année • **cycle 1** (4 années) : débutants 1 et 2 - préparatoires 1 et 2 • **cycle 2** (4 à 5 années) : élémentaires 1 et 2 - brevet de fin d'études - moyens 1 et 2 • **cycle 3** : diplômes de fin d'études - supérieur • **cycle perfectionnement** : excellence

**ART DRAMATIQUE** : **formation de l'acteur**, à partir de 11 ans

**ARTS PLASTIQUES** : à partir de 8 ans

**DANSE** : **danse classique** dès 7 ans (**initiation** dès 5 ans) • **danse rythmique** dès 6 ans • **modern'jazz** dès 12 ans. Ces classes présentent un gala de fin d'année

## Formation

**ÉVEIL MUSICAL** : pour les **enfants âgés de 5 ans**

**FORMATION MUSICALE** : **à partir de 6 ans**, les enfants ont la possibilité de débiter un instrument en même temps que la formation musicale la première année, en fonction des places disponibles.

## Procédures administratives

- Toute personne assistant aux cours doit être inscrite dans les délais prescrits par la direction.
- L'Académie des Arts est ouverte exclusivement aux Thiaisais.
- La cotisation, par discipline, est trimestrielle et payable d'avance, quels que soient la date d'entrée et le nombre de cours suivis dans le trimestre. Un contrôle est effectué et toute famille non à jour de ses paiements municipaux se voit refuser son inscription.
- En cas d'absence, aucune réduction de cotisation n'est accordée.
- Un tarif « hors commune » est appliqué aux familles thiaisaises qui déménagent dans une autre ville afin de leur permettre de poursuivre leurs activités (dans la mesure de places disponibles).



L'Académie des arts organise différentes prestations au cours de l'année auxquelles les Thiaisien(ne)s sont conviés : concert en hommage à Sainte-Cécile, les Mardis de l'Académie, chants au Village de Noël, spectacles de fin d'année, exposition...

## ACADÉMIE DES ARTS 2021/2022

5 place du Général Leclerc

94321 Thiais cedex

☎ 01 45 73 49 94

academie.arts@ville-thiais.fr

www.ville-thiais.fr

Photos : Ville de Thiais

Cette plaquette, éditée en août 2021 par la Ville de Thiais, a été tirée à 400 exemplaires.

Impression : Fem Offset/Choisy-le-Roi



ville-thiais.fr



villedethiais



villedethiais

### Les Mardis de l'Académie

Les Mardis de l'Académie mettent en scène l'ensemble des arts enseignés à l'Académie.

Au-delà des parents, proches et amis, tous les Thiaisien(ne)s sont invités à venir encourager les jeunes académiciens dans leur apprentissage. Il suffit de retirer son invitation au secrétariat de l'Académie !

Vous découvrirez alors de jeunes talents qui ont préparé leur prestation avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux.

### Saison artistique 2021-2022

- Mardis de l'Académie •

7 décembre 2021, 2 février 2022, 29 mars 2022, 19 avril 2022 au café-théâtre (98 av. de Versailles)

- Concert de Sainte-Cécile •

mercredi 24 novembre 2021 à 20h en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles (rue Robert Laporte)

- Village de Noël •

vendredi 17 décembre 2021 sur la place du marché (rue Maurepas)

- Exposition des élèves de la classe d'arts plastiques •  
du 12 au 22 avril 2022 à l'hôtel de ville (rue Maurepas)

- Galas de danse •

mardi 28 & mercredi 29 juin 2022 au parc de l'Europe (rue Victor Basch)

- Remise des prix de fin d'année •

mercredi 29 juin 2022 au parc de l'Europe (rue Victor Basch)

